

Ecques : le Siècle d'or et le Siècle de fer

Monsieur,

Vous me demandez ce que je pense, sur les évènements singuliers arrivés successivement depuis l'année 1760 dans le village d'Ecques dont Mrs du Chapitre de la Cathédrale de Saint-Omer sont seigneurs.

Vous souhaiteriez de plus que je vous indiquasse

- la véritable source des dissensions scandaleuses qui déchirent et ulcèrent presque jusqu'à la gangrène les cœurs de tous les habitants présentement qui se sont envenimés les uns contre les autres,

- enfin de quels moyens les plus propres le chapitre de Saint-Omer obligés en conscience par la qualité de Seigneur de procurer autant qu'il est en lui la paix et la tranquillité parmi ses vassaux pourrait se servir avec succès pour ramener ces habitants au véritable unisson de la concorde mutuelle si désirable parmi les villageois et si nécessaire en même temps, principalement à cause des conséquences infinies et dangereuses qui peuvent en résulter et qui n'ont déjà que trop malheureusement éclatés au grand détriment du Bien public et particulier de cette paroisse et communauté si nombreuse.

Il faut vous avouer, Monsieur, que pour une besogne aussi ingrate et si peu attrayante, il faudrait trouver une personne universellement au fait de toutes les tracasseries si mal assorties qui fut en même temps absolument impartiale, dégagée de tout préjugé et de toute prévention quelconque sur l'état de pareils objets, qui, quoique très ridicules en eux-mêmes et dignes d'un souverain mépris sont néanmoins capables de faire apercevoir aux gens connaisseurs et de montrer à quels excès effroyables la lourde jalousie, l'abominable détraction de son prochain et la détestable énergie toujours basse par elle-même peuvent entraîner les hommes ; car, ce qui se passe dans le village d'Ecques actuellement peut être regardé comme un tableau en raccourci de la fragilité et de l'animosité humaine, quand une fois par-dessus tout le mien et le tien (ce principe si fatal de toutes divisions) obsède aveuglément les hommes.

Puisque vous l'exigez de moi, Monsieur, je vais par le secours des notions publiques que j'en ai ramassé, tâcher d'éclaircir en réponse à vos trois questions, trop heureux si par là, je pouvais contribuer au retour de la paix si désirable dans le village d'Ecques, tant pour le repos de ces infortunés habitants, que pour la véritable satisfaction de Mrs du Chapitre de Saint-Omer que j'honore et respecte infiniment sans être connu d'eux et dont les vues chrétiennes et pacifiques ne doivent tendre qu'à rendre leurs vassaux heureux et tranquilles, chacun dans leur état borné de villageois.

Il faut pour ce, Monsieur, commencer par vous composer le tableau du Siècle d'Or du village d'Ecques ; je vous donnerai ensuite l'esquissé au naturel du Siècle de Fer dans lequel ce même village se trouve et dans lequel il gémit depuis l'année 1760 jusqu'au présent jour, fatale époque et source empoisonnée de tant de divisions subséquentes parvenues à leur comble et capables de mettre en défaut toute la sagacité, toute la sagesse, toutes les bonnes intentions et toute la clairvoyance du respectable Chapitre de Saint-Omer. S'il ne prend incessamment le seul parti qu'il semble lui rester, la preuve complète en résultera des deux pendants de tableaux que vous allez voir placés à l'opposite de l'un de l'autre, comme la rayonnante Lumière d'un côté, et de l'hideuse ombre, de l'autre.

Siècle d'Or du village d'Ecques jusqu'à l'année 1760, les gens de loi établis dans le village d'Ecques par le Chapitre de Saint-Omer, qui les nommait avec choix, grand examen et parfait discernement, avaient gouverné les habitants d'Ecques comme tous frères réunis ensemble, ils ne composaient pour ainsi dire qu'une seule nombreuse famille concorde en sentiments et services réciproques.

Du côté des gens de loi, nulle domination impétueuse, nulle tyrannie villageoise, nulle mauvaise humeur, nul ressentiment du côté des vassaux, nulle contradiction, nulle révolte, subordination, obéissance aux lois et règlements.

Arrivait-il quelque différent, quelque démêlé, quelque intérêt pécuniaire surtout à régler ? Tous avaient recours aux lumières et à la charité paternelle des chanoines de St-Omer, et entre autres, au chanoine particulier nommé à l'office de la prévôté d'Ecques et à la

recette des rentes seigneuriales et foncières du dit Ecques. Le chapitre en corps possédait toute la confiance de ces habitants, parce qu'aucun chanoine en son particulier n'épousait la querelle ni des uns, ni des autres. Personne ne portait l'oreille aux odieux délateurs de leurs frères. Le prévôt surtout était impartial en toute rencontre, recevait leurs plaintes réciproques avec douceur, indulgence et bénignité, les examinait toujours relativement à la paix et la concorde qu'il tachait de leur inculquer en toute occasion par ses airs salutaires. S'il y remarquait de la malice ou de la méchanceté de cœur, il s'en déclarait l'ennemi irréconciliable, il avait aussi la satisfaction et la consolation de voir les curés d'Ecques contribuer de leur côté à maintenir l'union entre les paroissiens de même que l'honneur et le respect dus à tout chanoine de St-Omer qui se transportait à Ecques et que tout paysan révérendait comme son Seigneur particulier, en un mot, tout était dans l'ordre et l'harmonie la plus parfaite dans le fortuné village d'Ecques.

Sans remonter à la file antérieure de tant de respectables prévôts d'Ecques toujours choisis parmi les anciens chanoines, tel était feu Mr COCUD, chanoine établi, prévôt d'Ecques passé trente ans dont les habitants rappellent continuellement le ressouvenir avec amour et avec la plus reconnaissante satisfaction.

En effet, feu Mr le chanoine COCUD, qui, auparavant, avait été curé de la paroisse de Boubers pendant plusieurs années, qui connaissait au parfait le génie scabreux et intéressé des paysans et qui savait de quelle manière il fallait les conduire et se conduire envers eux, a toujours tellement ménagé et balancé les divers intérêts des vassaux d'Ecques que jamais de son temps, il n'est arrivé que les gens de loi fussent divisés ou désunis entre eux, encore moins d'avec la communauté d'Ecques composée de riches, médiocres et pauvres habitants à qui tous ils rendaient la justice. Aussi Mr COCUD avait-il l'air et le talent d'étouffer dans leur premier germe les contestations naissantes, d'éteindre les premières étincelles du feu des divisions, d'engager, obliger même par quel coup d'autorité bien placée, mais très rare, les uns et les autres à se rendre la justice réciproque ! Aussi, de son temps, le chapitre de Saint-Omer avait-il doux plaisir de voir proposer l'harmonieuse concorde des habitants d'Ecques à tous les villages circonvoisins !

Il faut l'avouer, Monsieur, toutes les circonstances concouraient à former la véritable fierté du village d'Ecques.

Il y avait surtout dans ces temps heureux un pasteur dans Ecques nommé Mr CANLERS dont la mémoire est en bénédiction parmi les anciens de ce village. Leur regret de l'avoir perdu est encore aussi vif que du premier pour qu'ils l'ont vu inhumer. Ils louent perpétuellement la candeur, la simplicité chrétienne, l'affabilité, la douceur de ce respectable curé qui ne cessait de leur répéter sans cesse à l'imitation de Saint-Jean l'évangéliste : `mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.

Voulez-vous savoir, Monsieur, d'où provenait surtout une si grande vénération à son égard ? Interrogez ces anciens. Ils vous diront que feu Mr CANLERS avait auparavant été leur vicaire pendant le fameux siège d'Aire arrivé en l'année 1710 pendant lequel leur village a été pillé, ravagé, presque dépeuplé, que Me CANLERS ne les a point abandonné au milieu des horreurs militaires et des pillages continuels des hussards ennemis, qu'il les visitait assidument, les consolait dans leurs maladies, leur portait les Sacrements au péril même de sa vie.

L'on vous montrera encore dans Ecques, Monsieur, l'endroit où il fut poursuivi, portant le saint viatique, par un furieux hussard huguenot qui voulait lui abattre la tête d'un coup de sabre et qu'il n'a esquivé qu'en franchissant le large fossé de la Becque des eaux sauvages d'un seul saut, ce qui arrêta le furibond hussard qui était à cheval et qui ne put passer. Aussi l'effroi fit-il une si forte impression sur Mr CANLERS qu'il s'en est senti toute sa vie ! Il fut même peut-être, dans la suite, le principe de sa mort prématurée. Pour les habitants d'Ecques, sa mémoire vivra à jamais parmi les honnêtes gens de ce village. Les principaux chanoines honoraient ce digne curé de leur bienveillance et de leur confiance et, par-dessus tout, feu Mr de la BUQUIERE d'heureuse mémoire, qui l'avait nommé, ce qu'on rapporte, à la cure d'Ecques à son tour de chanoine, pour récompenser ses services, le distinguait principalement et le traitait de son ami, ce qui renfermait tout l'éloge de ce respectable pasteur. Pardonnez, Monsieur, si je me suis un peu étendu sur

ces anecdotes ignorées : elles concourent à former le tableau du siècle d'or du village d'Ecques que je vous peins.

Les paysans du temps de Mr COCUD ne connaissaient ni avocat, ni procureur, ni praticien. Un bailli, un mayeur éclairés, un greffier au fait et dépositaire de leurs titres et papiers leur servaient de conseil en tout et aplanissaient leurs difficultés sans noise, ni contestation. Mr COCUD présidait quelquefois à la discussion de leurs affaires, s'il s'en trouvait d'épineuses. Pour le dire en un mot, Mr COCUD était l'âme du village. Il avait encore le parfait discernement d'employer les ouvriers les plus capables, les plus laborieux et les plus industriels. Aussi voit-on toutes les plantes qu'il a fait faire dans Ecques prospérer à vue d'œil et annoncer des richesses permanentes au chapitre.

Vous sentez parfaitement, Monsieur, qu'un prévôt de cette espèce était un trésor pour le chapitre de Saint-Omer et pour le village d'Ecques, en même temps qu'il était le centre de l'unité, que sous lui, le paysan était tranquille dans son habitation, uniquement occupé à ses travaux domestiques, ne portant aucune envie à son voisin, ne suscitant aucune querelle, ne médissant de personne, encore moins calomniateur.

Qu'il était beau de voir pour tous la justice d'Ecques composée des principaux vénérables vieillards du village venir en corps pour rendre leurs hommages au chapitre les jours indiqués pour les prisées de leurs grains. Tout était décent de leur part, et respectueux si on leur accordait quelque gratification pieuse pour se ... ensemble. La reconnaissance était peinte sur leurs visages. Contents et satisfaits, ils étaient sensibles à ces marques particulières d'attention et de bonté à leur égard et formaient des vœux purs et sincères pour la conservation de la santé de chaque chanoine comme leur Seigneur particulier. Voilà, Monsieur, ce que j'appelle le Siècle d'or du village d'Ecques. Pourquoi donc aujourd'hui, ce bel ordre y est-il renversé ? Pourquoi un Siècle de fer a-t-il pris la place depuis l'année 1760 ? D'où une semblable révolution ? C'est ce me resterait à vous développer dans le désagréable tableau du Siècle de fer que je vous ai annoncé au commencement de ma présente lettre ; mais, comme il me faut absolument changer de couleurs et y employer d'autres pinceaux avec des ombres plus noires, permettez-moi de le renvoyer à une autre lettre pour vous en faire la composition. Il s'agira d'y former un ensemble de certains germes paysans remuants, inquiets, turbulents, soufflant le feu de la division parmi leurs frères, cauteux en même temps et qui ont la malheureuse adresse d'arriver à leurs petits motifs d'intérêts particuliers et sordides sous le spécieux manteau du bien public dont ils veulent se parer et dont la conduite souterraine et cachée, si elle était bien examinée et approfondie, les aurait bientôt démasqués et tout à fait dévoilés. C'est ce qui est réservé à la pénétration de Mrs du Chapitre de Saint-Omer, à qui il importe plus à qui ne soit de ramener le Siècle d'or dans leur terre et Seigneurie d'Ecques et d'en faire incessamment disparaître le Siècle de fer, qui, pour lors, n'aurait plus besoin d'aucune description. Je souhaite évidemment en mon particulier que cet heureux évènement puisse arriver et je serais au comble de ma joie, tout honnête homme devant s'intéresser au bien et à l'état solide de son prochain.

J'ai l'honneur d'être

Texte non signé, trouvé dans la liasse 2G3348 des archives de la Bibliothèque de Saint-Omer

Transcription de Bernard CHOVAUX - Saint-Omer le 06/01/2007

(Pour simplifier la lecture, l'orthographe moderne de certains mots a été adoptée.)